

47

Commission permanente

Séance du 9 mai 2023



Rapporteur : Mme ROUSSET

47857

16 - Economie sociale et solidaire

Participation au forum mondial de l'économie sociale et solidaire

Le mardi 09 mai 2023 à 14h19, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs :

M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. DÉNÈS (pouvoir donné à Mme LE FRÈNE), Mme MESTRIES (pouvoir donné à M. COULOMBEL), Mme ROGER-MOIGNEU (pouvoir donné à M. PERRIN), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h17.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211.-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoir à la Commission permanente ;

Vu la délibération Conseil départemental en date du 10 février 2023 ;

Exposé :

Le Forum mondial de l'économie sociale, réseau mondial de gouvernements locaux et de réseaux de la société civile engagés dans la promotion de l'économie sociale et solidaire pilote tous les deux ans un Forum mondial sur l'économie sociale et solidaire, co-construit avec les villes membres à travers les continents. En 2023, le Forum mondial de l'économie sociale s'est tenu à Dakar au Sénégal, du 1^{er} au 6 mai, autour de la thématique : la transition de l'économie informelle vers des économies collectives et durables pour les territoires.

L'appel à contribution lancé par le Forum mondial de l'économie sociale et clôturé en juin 2022 a permis de recueillir plus de 250 propositions d'interventions qui ont alimenté le programme de l'édition 2023.

Voici les thématiques principales du forum 2023 :

- transition de l'économie informelle vers des économies collectives et durables pour les territoires,
- co-construction des politiques publiques des économies collectives et durables, créatrices d'emploi décent pour les jeunes et les femmes,
- économie bleue durable, préservation de la pêche artisanale, création de nouveaux emplois durables et protection sociale et environnementale,
- économie verte territoriale, collective et durable, autosuffisance alimentaire et sa gouvernance,
- financement des économies collectives et durables pour les territoires,
- économie numérique solidaire et durable et territoires intelligents,
- dialogue politique : gouvernements nationaux / locaux et acteur.rices porteur.euses d'enjeux des économies collectives et durables pour les territoires,
- économie sociale et solidaire et développement durable, articulations entre les pratiques et la recherche.

Des acteur.rices breillien.nes ont déposé des contributions qui ont été retenu.es dans le cadre du forum :

- l'association XYLM porte une contribution intitulée « mobilisation des acteur.rices de l'économie sociale et solidaire pour des coopérations Nord-Sud, entre territoires, sur des enjeux partagés »,
- l'association Ecosolidaires (pôle économie sociale et solidaire du Pays de Fougères) porte deux contributions, « expérimentation ruralité collective : accompagnement des acteur.rices de l'économie sociale et solidaire en milieu rural » et « animation territoriale autour de l'alimentation : présentation du projet l'eau à la bouche en Pays de Fougères ».

Pour permettre à ces associations de participer au forum mondial de l'économie sociale et solidaire, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne a organisé le déplacement et la logistique. Dans ce cadre, il est proposé que le Département subventionne la participation de la délégation breillienne à hauteur de 3 500 €. Cette somme permet de financer la participation au forum et le déplacement.

Les crédits sont réservés sur l'imputation 65/90/6574.3505 - P43.

Décide :

- d'attribuer une subvention de 3 500 € à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne, laquelle a pris en charge le déplacement et la logistique qui a permis aux associations breilliennes (XYLM et Ecosolidaire) de participer au forum mondial de l'économie sociale et solidaire.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 11 mai 2023

ID : CP20231278

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation